



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 24 juillet 2020

**Vacances apprenantes : environ 4 000 enfants accueillis dans des centres de loisirs ou de vacances cet été grâce à la mobilisation de l'État, des collectivités et des acteurs associatifs**

Le 8 juin, le gouvernement a lancé le plan « **Vacances apprenantes** ». En partenariat avec les collectivités territoriales et les associations. Ce plan a pour objet de faire de cet été une période de découvertes pour les enfants que la crise a pu fragiliser. **Pour la jeunesse, ces vacances apprenantes éducatives et ludiques en même temps constituent un moment de liberté essentiel.**

4000 enfants et jeunes auront pu accéder à un centre de loisirs ou de vacances pour se ressourcer, se reconnecter aux autres et à la nature, pour apprendre autrement, découvrir, s'émanciper et se reconstruire après une période éprouvante.

Ce plan recouvre plusieurs dispositifs :

- **École ouverte, 10 établissements en Loire-Atlantique** : ouverture des écoles, collèges et lycées - notamment les lycées professionnels - pour proposer aux enfants du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi, notamment dans les quartiers Politique de la ville.

- **Colonies apprenantes** : il s'agit d'offrir aux enfants et aux jeunes des séjours d'au moins 5 jours, avec des activités ludiques et pédagogiques leur permettant de se ressourcer tout en renforçant les savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. L'État apporte aux collectivités un soutien financier inédit de 400€ par jeune et par semaine.

En Loire-Atlantique, grâce à la mobilisation rapide des collectivités territoriales et des structures associatives organisatrices de séjours, 86 colos supplémentaires ont été organisées. Dans ce cadre, **environ 650 enfants et adolescents de 3 à 17 ans pourront partir en vacances cet été.** Le dispositif s'adresse prioritairement aux enfants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville mais également des zones rurales, aux enfants de parents isolés ou vivants dans une famille monoparentale, aux enfants suivis par le dispositif d'aide sociale à l'enfance (ASE) et aux enfants en situation de handicap.

- **Accueils de loisirs apprenants** : Une aide ponctuelle exceptionnelle est proposée afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques.

En Loire-Atlantique, plus de 60 structures d'accueil de loisirs vont bénéficier d'un soutien de l'État. **Plus de 3200 enfants et adolescents bénéficieront de ce soutien à leurs centres de loisirs.**

Aux côtés des collectivités territoriales porteuses et organisatrices du plan « **vacances apprenantes** » l'État apporte son soutien et sa contribution à travers l'engagement des équipes des services de la Préfecture et de la direction départementale de la cohésion sociale, DDCS et également de l'Education nationale.

En Loire-Atlantique, **l'État mobilise une dotation financière de 1 800 936 €** afin d'augmenter l'offre d'évasion et de vacances aux enfants, aux jeunes et à leurs familles.

**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
**Service régional de la communication interministérielle**

02 40 41 20 91 / 92  
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray - BP 33515  
44035 Nantes